



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°21– réunion du 26.03.2025

Saison 2024/2025

Mises à Jour calendrier

1. Informations Générales

Les calendriers seniors ont été mis à jour pour les matchs non joués jusqu'au 23 mars 2025.

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

🔗 <https://alsace.fff.fr/competitions/>

Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
 - Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles



2. Modifications validées par la commission

Fém à 11 D1 gr A

Hinterfeld – Sélestat

du 16/03 ne sera pas refixé car sans enjeu

Fém à 11 D1 gr B

Vu les enjeux les rencontres ci-dessous sont modifiées comme suit : (voir également ci-dessous / point 4)

Heimsbrunn – Mussig

est fixé au 06/04 à 16h (Décision CSS)

Heimsbrunn – Mertenzen

est avancé au 02/04 à 19h45 à Illfurth (Décision CSS)

D4 gr B

Forstfeld – Lampertsloch/Merkwiller

du 16/03 est refixé au 18/04 16h (décision CSS)

D4 gr C

Strasbourg Vauban US – Batzendorf

du 06/10 est refixé au 01/05 16h (décision CSS)

D4 gr H

Mulhouse Mouloudia 2 – Meyenheim 2

du 30/03 est refixé au 18/04 16h
(décision CSS ; Mulh. Mouloudia 2 joue déjà le 29/03)

D5 gr E

Strg Elsau Portugais 3 - Innenheim Us 1

du 11/05 est déplacé au 01/05 à 16h
(décision CSS / indisponibilité cause manifestation)

D6 gr F

Colmar U.S. 2 - Wettolsheim F.C. 2

du 11/05 à 10h est déplacé à 16h (TO/ décision CSS)

Championnat Féminin District 1 :

District 1 Féminines – Phase 2-Accession :

Situation 2024/25 Phase 2 : 1 groupe de 6 équipes

▲ **Accessions en Régionale 2 :** _____ **2 équipes ;** Les classées 1^{es} et 2^{es}

- Les équipes classées 1^e, 2^{es} et 3^{es} des 2 groupes de la première phase sont rassemblées dans une poule « Accession ».
- Une formule championnat est disputée sur 6 matchs :
 - Chaque équipe rencontre uniquement les 3 équipes de l'autre groupe
 - Formule de matchs aller/retour.
 - Les points, buts marqués/encaissés acquis contre les équipes déjà rencontrées en phase 1 sont conservés.
- Les 2 équipes classées 1^{es} et 2^e accèdent en Régionale 2.

District 1 Féminines – Phase 2-Printemps :

Situation 2024/25 Phase 2 : 1 groupe de 9 équipes

▼ **Relégation en District 2 :** _____ **Pas de descente sportive pour les clubs encore en lice**
Relégation en D2F des équipes retirées en début de saison

- Les équipes classées de la 4^e à la dernière place des 2 groupes de la première phase sont rassemblées dans une poule « Maintien ».
- Une formule championnat est disputée sur 8 matchs :
 - Formule de match unique
 - Classement établi en fin de cycle.

Situation de la première phase :

Groupe A : Dernière journée prévue les 29 et 30 mars

Les équipes classées aux 3 première places sont connues :

Molsheim/Ernolsheim ES 2 – Kilstett AS 1 – Sélestat SC 1 joueront en phase titre/accession à partir du 13 avril

Les autres équipes classées de la 4^e à la dernière place seront versées en phase printemps.

Groupe B : Dernière journée prévue les 5 et 6 avril

Le classement actuel laisse apparaître que 5 équipes sont encore susceptibles de terminer aux 3 première places permettant d'accéder à la phase titre :

Cl't	Equipe	Pts	MJ
1	Colmar Sr Fa 2	27	13
2	Pfastatt Fc 1	26	12
3	Heimsbrunn A.S. 1	22	11
4	Mulhouse Azzurri Us 2	21	12
5	Mussig As 1	18	12
6	Koetzingue Asl 1	13	12
7	Oberhergheim Gchr 2	4	12
8	Mertzen A.S. 1	2	12

Vu les enjeux les rencontres ci-dessous sont modifiées comme suit :

Heimsbrunn – Mussig est fixé au 06/04 à 16h

Heimsbrunn – Mertzen est avancé au 02/04 à 19h45 à Illfurth

COUPE VIVIALYS :

Quarts de Finale :

Les matchs sont fixés au **30/03** comme suit :

- | | | |
|----|---|---------|
| A. | Kaltenhouse/Marienthal 2 – Pays Rhéna 2 | à 15h |
| B. | Stade Burnhauptois 2 – Blotzheim 2 | à 15h |
| C. | Strasbourg FCOSK06 3 – Mulhouse FR 2 | à 14h30 |
| D. | Sarre Union 3 – Weyersheim 2 | à 15h |

Demi-Finales :

Les matchs seront fixés au **21/04** ; horaire à définir

Vainqueur A – Vainqueur D

Vainqueur C – Vainqueur B

CHALLENGE VIVIALYS :

Quarts de Finale :

Les matchs sont fixés au **30/03** comme suit :

- | | | |
|----|--|------------------|
| A. | Mulhouse Anatolie 4 – Helfrantzkirch 2 | à 10h |
| B. | Strasbourg Kronenbourg 4 – Boersch 2 | à 10h |
| C. | Batzendorf 2 – Preuscho 3 | à 10h |
| D. | Durlinsdorf 3 – Ittenheim 3 | le 29/03 à 19h30 |

Demi-Finales :

Les matchs seront fixés au **21/04** ; horaire à définir

Vainqueur B – Vainqueur A

Vainqueur D – Vainqueur C

Information règlementaire : La Commission des Compétitions Seniors du District d'Alsace homologue, hors procédure en cours, l'ensemble des rencontres comptant pour les tours précédents du Challenge Vivialys.

Forfaits Généraux :

District 4 – Gr A

Bouxwiller/Obermodern Ent. 3 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (20/10-16/03-23/03)

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont annulés.

Bouxwiller/Obermodern Ent. 3 est placé à la dernière place du groupe ; Amende 104€ (Art 11RD).

District 5 – Gr C

Haguenau Real 1 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (15/12-16/03-23/03)

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont annulés.

Haguenau Real 1 est placé à la dernière place du groupe ; Amende 104€ (Art 11RD).

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les Responsables des antennes 67 et 68 de la Commission
Jean-Christophe Allard et Daniel Interling

Le secrétaire de la Commission
Bernard Barthelmebs